

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - MAPA

Département(s) de publication : **38**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : **SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BOIS FRANCAIS.**

Correspondant : ndayisenga Claude, le Forum Accueil (Dgastm-Dacp) 3, rue Malakoff - cS 50053 38031 Grenoble Cedex 01 tél. : 04-76-59-59-59 adresse internet : <http://lametro.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://lametro.marcoweb.fr>.

Objet du marché : installation de toilettes sèches accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le site du Bois Français sur la commune Le Versoud.

Lieu d'exécution : commune le Versoud, 38420 Le Versoud.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'un marché des travaux en vue d'une installation de toilettes sèches accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le site du Bois Français sur la commune Le Versoud.

Le marché comporte une prestation supplémentaire éventuelle : un contrat de maintenance de cinq ans.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre mois à compter de la notification du marché, période de préparation et déclaration des travaux incluse. L'installation sera garantie au minimum deux ans

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : un bloc sanitaire.

Refus des variantes.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : caractéristiques des prix : prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Les prix sont fermes actualisables. Une avance de 5% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux. Le délai global de paiement est de 30 jours.

Modalités de financements : - inscription au budget principal du S.A.B.F. Articles 109 à 132 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le

candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un État autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 30 %;
- valeur environnementale : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **15 janvier 2018, à 15 heures.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **17CP107T.***

Renseignements complémentaires : les critères relatifs à la candidature sont les suivants :

Capacités techniques (moyens matériels et humains quantitatifs et qualitatifs)

Capacités professionnelles (qualifications - compétences professionnelles)

Capacités financières (moyens financiers). Le DCE est disponible gratuitement par téléchargement à l'adresse <http://lametro.marcoweb.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 place de Verdun - B.P. 1135 38022 Grenoble Cedex, tél. : 04-76-42-90-00, courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, télécopieur : 04-76-42-22-69.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours possible devant le tribunal administratif en application des articles L 551-1 à L 551-12 (référé pré-contractuel) avant la signature, et L 551-13 (recours contractuel) du code de justice administrative dans les délais prévus à l'article R 551-7 du code de justice administrative. Dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché, un recours gracieux peut être déposé par écrit devant le président de la collectivité, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. En outre, un recours de pleine juridiction est ouvert aux tiers intéressés, et peut être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Enfin, un recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, peut être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement par téléchargement sur le profil d'acheteur: <http://lametro.marcoweb.fr>. La transmission du dossier de consultation des entreprises sur support physique électronique n'est pas autorisée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <http://lametro.marcoweb.fr>. Un certificat de signature est requis, selon les modalités fixées par le règlement de la consultation. Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite. Les envois par courriel ne sont pas autorisés. Le dossier de consultation est également disponible à cette même adresse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 5 décembre 2017.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Syndicat d'Aménagement du Bois Français

Direction des investissements et de la gestion patrimoniale des espaces publics et naturels.

Correspondant : Fabienne Bernard, le Forum 3, rue Malakoff, 38031 Grenoble Cedex 01, tél. : 06-29-46-59-08, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être

obtenus : GRENOBLE ALPES METROPOLE.

Correspondant : Claude NDAYISENGA, le Forum 3, rue Malakoff, 38031 Grenoble Cedex 01, tél. : 04-56-59-57-94, adresse internet : <http://lametro.marcoweb.fr>.

Mots descripteurs : Sanitaire.